

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article8733>

RG. Lumière sur les flics de l'ombre

- Renseignement - France -



Date de mise en ligne : dimanche 21 septembre 2008

Spyworld Actu

Tous fichés, tous fliqués ? Avec l'épisode Edvige, la crainte d'une « police politique » tenaille à nouveau les Français. Fantasma ou réalité ? Faut-il avoir peur des services de renseignement ? Coup de projecteur sur le travail de ces femmes et hommes de l'ombre. Premier volet avec les controversées fiches des RG.

Ils voient tout. Ils savent tout. Et, en coulisses, ils tirent les ficelles. L'image colle aux Renseignements généraux depuis toujours. Et ce n'est pas la disparition de ce service de police, le 1^{er} juillet dernier (lire ci-contre), qui mettra un terme aux soupçons. Et pour cause. Les RG sont morts ? Voici l'IG, l'Information générale (sous-direction de l'information générale, SDIG), vers qui la moitié des effectifs RG a été affectée. Et avec eux, une grande partie de leur fameux fichier, brièvement rebaptisé Edvige (lire nos éditions du 10 et 18 septembre)...

« Beaucoup rêvaient d'être dans nos fichiers ! »

Pourquoi, notamment, vouloir « ficher » élus, responsables associatifs, syndicaux, religieux et économiques ? « Si l'un d'eux demande à rencontrer le préfet, cela permet au représentant de l'Etat de savoir à qui il a affaire. Ce n'est ni plus ni moins qu'une fiche de présentation », s'étonne un policier. Et quand la personne qui souhaitait s'adresser au préfet était inconnue, les RG enquêtaient.

« C'était seulement pour que l'on ne vienne pas reprocher au préfet de rencontrer des types qui ne sont pas clairs, ou dont le CV ne reflète pas la réalité. » A l'échelon national, ce fichier était aussi utilisé « pour vérifier si tel ou tel parlementaire auquel le gouvernement souhaitait confier une mission ne traînait pas de casseroles », confiait, dans le livre-enquête « Place Beauvau », un ancien ministre de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement. Désormais, ces infos figureront dans un « répertoire », sorte de « Who's who » local, géré par chaque préfecture. Exit la police ! « Beaucoup rêvaient d'être dans ces fichiers, de faire partie des personnalités qui comptent !, s'amuse un commissaire. Combien de personnes sont venues me voir en me demandant : je peux voir ma fiche ? Et ils ne me croyaient pas quand je leur répondais qu'ils n'en avaient pas ! ». Une affirmation qui semble confirmer cette étonnante statistique de la Commission Informatique et des libertés (Cnil) : en 2005, sur les 430 particuliers qui demandaient à vérifier leur fiche, 73 % n'étaient... tout simplement pas fichés !

15.000 fiches pour le seul Morbihan

En 2005, la Cnil estimait que 2,5 millions de Français étaient inscrits dans le fichier des RG. Dans un département comme le Morbihan, on compterait 15.000 fiches pour 650.000 habitants (*) ! On y trouve aussi bien l'élu du coin, que l'islamiste radical, le membre d'un groupuscule d'ultra-gauche ou le petit caïd de cité sensible. Le très contesté fichier Edvige, qui reprenait en grande partie le défunt fichier des RG, perpétuait la collecte d'une foule d'informations : état civil, profession, adresses physiques, numéros de téléphone et adresses électroniques, antécédents judiciaires, infos fiscales et patrimoniales, immatriculation des véhicules, déplacements et comportement, signes physiques particuliers et objectifs, photos, environnement (relations)... Forcé, là encore, de revoir sa copie, le ministère de l'Intérieur a promis de supprimer les six derniers critères pour les personnalités et les enquêtes administratives.

Le papa du bébé de Rachida Dati

« Moi, j'ai besoin de tout savoir sur les personnes que je surveille. Dans mon domaine, tout est important. Je ne

néglige rien, tranche un officier chargé du suivi de mouvements extrémistes. Même la marque des slips qu'elles portent peut m'intéresser ! ». Un autre officier explique : « Quand on est dans un service de renseignement, on sait tout. C'est un terrible contre-pouvoir (...) On peut très bien imaginer, par exemple, que la DCRI sait qui est le père de l'enfant que porte la ministre de la Justice, Rachida Dati. C'est indispensable pour apprécier si cette information est de nature à l'exposer à des pressions. Cela fait partie des compétences légales des services de renseignement que d'apprécier la vulnérabilité des personnes ayant accès à des informations protégées. Les pressions en question peuvent en effet être susceptibles d'avoir un impact sur la politique du gouvernement ou sur la conduite du pays. »

« Google, c'est la mort des RG »

Les RG savent tout ? Ce point de vue est contesté par plusieurs des interlocuteurs que nous avons rencontrés. « Tout ça, c'est du fantasme, s'enflamme un policier breton, ancien habitué des cabinets du ministère de l'Intérieur. Certains essaient de vous faire croire, en prenant des airs mystérieux, qu'ils ont des pouvoirs fabuleux et qu'ils savent des tas de choses. C'est pour se faire mousser. D'ailleurs, la plupart des notes blanches qui arrivaient auprès des ministres ne contenaient pas grand chose et finissaient dans les poubelles. Je l'ai vu de mes yeux. Quant aux fiches sur les personnalités, il n'y avait rien dedans. Que des trucs officiels. Nul ! Les banquiers, les assureurs en savent beaucoup plus sur eux que n'importe quel policier ! Et on en apprend autant sur internet ! Google, c'est la mort des RG ! ».

(*) Selon les auteurs de « Place Beauvau, la face cachée de la police ».

Hervé Chambonnière

Fiche Rebelle. Retour sur une polémique

Janvier 2007. En pleine campagne présidentielle, Le Canard Enchaîné révèle que les RG ont recherché des éléments compromettants sur l'un des nouveaux conseillers de la candidate socialiste, Bruno Rebelle, ex-directeur de Greenpeace France. Après avoir maladroitement nié, la direction des RG admet qu'elle dispose bien d'une fiche sur l'intéressé. Anormal ? « Absolument pas, s'exaspère un policier qui a suivi ce dossier. C'était un responsable d'une importante association nationale. A ce titre, il était absolument naturel, et dans nos attributions légales, que de renseigner son nom ! ». Est-il choquant qu'une réactualisation de la fiche de Bruno Rebelle ait pu être demandée ? « Bizarrement, elle ne l'avait pas été depuis plus de dix ans. Mais non, ce n'était pas illégal, assure le policier. Après, on peut s'interroger sur la légitimité de cette demande, dans un service dépendant d'un ministère dont le patron était lui aussi candidat à la présidence de la République... »

Deux fiches...

On peut aussi poser des questions sur la pertinence de l'enquête. Pourquoi fouiller dans la procédure de divorce de Bruno Rebelle, comme cela semble avoir été le cas ? Quelle utilité pour rédiger une notice ? « C'était clairement chercher à lui accrocher des gamelles, analyse un flic de la maison, familier de ce genre de demandes. Une procédure de divorce peut, par exemple, cacher des violences conjugales... » Une info qui, si elle avait été fondée, aurait pu sortir à point nommé à un moment de la campagne. Bref, un de ces tuyaux assassins, pas toujours véridiques de surcroît, souvent distillés en période pré-électorale (le passé trotskyste de Lionel Jospin, sa maison à l'île de Ré, etc.), et qui ont fait la triste réputation des RG. En tout cas, pas de trace de ces investigations dans la fiche sortie quelques jours plus tard dans la presse. « Il y avait deux fiches, assure une source proche du dossier. Celle qui a été transmise au directeur n'est pas celle qui a ensuite été validée. La validée est celle que tout le monde a pu lire dans la presse... ».

A suivre : Le renseignement en milieu ouvert ou les parfois troublantes relations avec les informateurs

Post-scriptum :

<http://www.letelegramme.com/gratuit...>